

AU HAVRE LA DECHARGE COTIERE DE DOLLEMARD TEMOIGNE DE PRATIQUES QU'ON VOUDRAIT CROIRE A JAMAIS REVOLUES

IL A FALLU FAIRE CESSER LES DEVERSEMENTS :

Difficile de savoir à quand remonte la mauvaise habitude de considérer la mer comme une poubelle en balançant des déchets de toutes sortes du haut des falaises, un peu partout, tout au long du littoral.

Le document le plus ancien figurant sur notre site est un article de *Paris-Normandie* du 16 mars 1957 relatant la chute d'un camion du haut de la falaise de Dollemard.

La pratique consistant à déverser des matériaux depuis les hauteurs du littoral était, pour le moins, tolérée, voire encouragée s'il s'agissait de remblais inertes, censés renforcer la résistance du pied de falaise et retarder son recul inéluctable.

Au début des années 90, la nécessité de s'orienter vers le recyclage des déchets fait un net progrès dans les mentalités et se traduit dans la législation française. Il devient alors primordial de commencer par éradiquer les décharges sauvages. Les plus motivés des écologistes locaux se muent en « chasseurs de décharges ».

Le bennage des camions en plusieurs points de la falaise étant devenu délictuel, à partir de 1995 un groupe de militants écologistes tente de faire sanctionner les entreprises ou les particuliers en infraction en relevant le numéro des camions qui se débarrassent de leurs déchets et en portant plainte, sans pour autant que s'ensuivent des poursuites. Mais la presse locale se fait l'écho du problème.

De leur côté, les responsables portuaires, ceux de la Chambre de Commerce, les représentants de la Ville du Havre et ceux de la Fédération Nationale du Bâtiment parviennent à s'entendre pour créer, en mai 1993, l'Association Pour la Valorisation des Déchets (APVD) qui propose une alternative aux pratiques nuisibles à l'environnement.

Ce n'est qu'en 1999, lors de la démolition de la gare routière, que le maire du Havre réagira vraiment en constatant qu'un industriel, qui avait obtenu le marché en s'engageant à faire recycler ses déchets, continuait de les balancer du haut des falaises.

Par la suite, les déversements cesseront presque totalement.

Ceci constitue une première victoire des défenseurs de l'environnement.

IL FAUT MAINTENANT RESTAURER LE SITE

L'association *Aquacaux*, active dans le domaine de la biologie marine depuis 1993, étend à la fin des années 90 son action à l'insertion socio professionnelle pour débarrasser le site de Dollemard et ses abords de divers déchets dont des carcasses de voiture. Cette partie de son activité est financée par la ville du Havre.

Son action se poursuit actuellement mais n'a qu'une portée limitée, surtout après les éboulements successifs de la décharge et du fait de l'impossibilité de travailler pendant la période cruciale des tempêtes.

Aujourd'hui, la mer vient saper directement l'amas de déchets et en emporte une grande quantité qu'on retrouve sur plus de 200 km de côtes de la Manche et de la Mer du Nord.

La tempête Eléonor en dispersant plastiques, bois et même ferrailles tout au long des plages environnantes a provoqué un grand émoi dans la population qui, souvent, ignorait même l'existence de la décharge de Dollemard ainsi que celle des autres sources de pollution des plages.

La fondation Surfrider s'en est trouvée confortée dans sa volonté de faire nettoyer le site. Pour appuyer ses initiatives, **un collectif associatif et citoyen**, dont EPLH fait partie, s'est créé. Il est temps, estime-t-il de passer à une deuxième phase d'assainissement des milieux naturels en éradiquant les déchets incriminés.

Le collectif s'appuie sur une étude commandée par la mairie en 2011. Une récente réunion en Sous- Préfecture du Havre, a permis de décider de la rédaction d'un appel d'offres pour nettoyer le site et de la recherche de financements.

Les représentants associatifs participeront au comité de suivi qui doit se réunir pour la première fois courant juin 2018 à la Mairie.

Chacun est conscient que le nettoyage du site est une œuvre de longue haleine, mais il faut traiter rapidement ce qui peut l'être et **trouver les financements** permettant de mettre en œuvre les moyens techniques nécessaire, pour le reste. L'Etat, notamment, devra s'engager à résoudre un problème qui dépasse le cadre local et régional.

RIEN NE SE FERA SANS LE SOUTIEN DE LA POPULATION :

Les actions de sensibilisation aux nuisances des déchets ont permis d'intéresser de nombreux médias : journaux, radios, télévision, aux problèmes posés par l'existence de cette décharge qui contribue à la pollution des océans et affecte la fréquentation de nombreuses plages.

Mais l'émotion retombe vite.

C'est pourquoi la pétition « Stop à la décharge côtière du Havre » vient d'être lancée sur change.org pour obtenir le soutien le plus large possible de la population. Elle sera aussi proposée dans une version « papier » aux habitants de la région havraise, partout où nous pourrions les rencontrer.

C'est en la signant et en la faisant signer que **chacun peut apporter sa contribution** à la suppression de cette énorme verrue côtière.

Le Havre, le 14 mai 2018